



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 16 décembre 2024 à 19h15**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Conditions salariales des employées pour 2025
4. Entretien ménager du Centre municipal
5. Période de question
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 13^e jour du mois de décembre 2024.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 décembre 2024.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière